



communiqué presse...

• Montreuil, le 12 octobre 2022

La FNIC-CGT condamne les propos du Président de la CES

La FNIC-CGT dénonce avec fermeté les déclarations de Laurent Berger, Secrétaire Général de la CFDT et Président de la Confédération Européenne des Syndicats, qui a condamné le mouvement de grève des travailleurs des raffineries du pays.

Depuis le début de l'année, les travailleurs du secteur pétrolier n'ont eu de cesse d'alerter sur leur demande de négociations salariales et d'emploi.

Prévenu depuis le 2^{ème} trimestre 2022, le patronat se retrouve confronté à des salariés qui, avec leurs Syndicats CGT et la FNIC-CGT, ont lancé une grève puissante de plus de 20 jours pour exiger des négociations salariales immédiates afin d'obtenir de légitimes augmentations de salaires.

Les patrons du secteur font des profits colossaux et méprisent les revendications des travailleurs en lutte, alors que le gouvernement menace les grévistes de procéder à des réquisitions afin de briser le mouvement. Laurent Berger a dénoncé une «grève préventive», en disant qu'on n'avait pas besoin d'une grève», en y opposant le «dialogue social».

Protégeant les magnats des multinationales du secteur pétrolier et le gouvernement de Macron, Laurent Berger a dénoncé les grévistes et leurs Syndicats CGT comme responsables

du «blocage» : «*Quand on a une Organisation Syndicale, la CGT, qui décide de ne pas vouloir négocier : on est dans cette situation de blocage*».

Par ses déclarations, le Secrétaire général de la CFDT démontre, une fois de plus, que c'est un Syndicat briseur de grève, voué à la défense des intérêts patronaux.

Par ses déclarations, le Président de la CES démontre une fois de plus que cette «internationale» syndicale est au service des intérêts du patronat de l'UE, qu'elle veut briser les vagues de grèves qu'on voit naître partout en Europe, qu'elle dénonce le syndicalisme de lutte de classe pour faire la promotion du «dialogue social» contre les luttes des travailleurs.»